Commune de Myon
1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025 à 20h15

Etaient présents : Mesdames Yolande Boichut, Anne-Sophie Maire, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs David Bardey, Patrick Deleule, Benoît Martin, Louis Vallet, Claude Faivre.
Étaient absents excusés : Claude Cabaud, Marielle Castella
Était invitée : Sonia Guyot
Quorum : cinq
Secrétaires de séance : Mesdames Yolande Boichut, Sonia Guyot.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 12 Novembre 2025
- Changement des statuts du SFBM
- Validation du nouveau périmètre NATURA 2000
- Nouvelle convention CTG
- Questions diverses

Validation du procès-verbal du 12 Novembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 12 Novembre 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Changement des statuts du SFBM

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'arrêté préfectoral du 2 juin 2025 entérine le principe d'adhésion des communes d'Epeugney, Goux-sous-Landet, Le Val, Rouhe au Syndicat Forestier de Bolandoz Myon.

Considérant en parallèle l'approbation de la nouvelle convention avec l'ONF applicable au 1er janvier 2025,
Considérant également plusieurs modifications des statuts portant sur la composition du syndicat, son siège, ses modalités de dissolution,
Ceci exposé, le conseil municipal décide d'approuver les nouveaux statuts du Syndicat Forestier Bolandoz Myon qui modifient les points énumérés en amont.

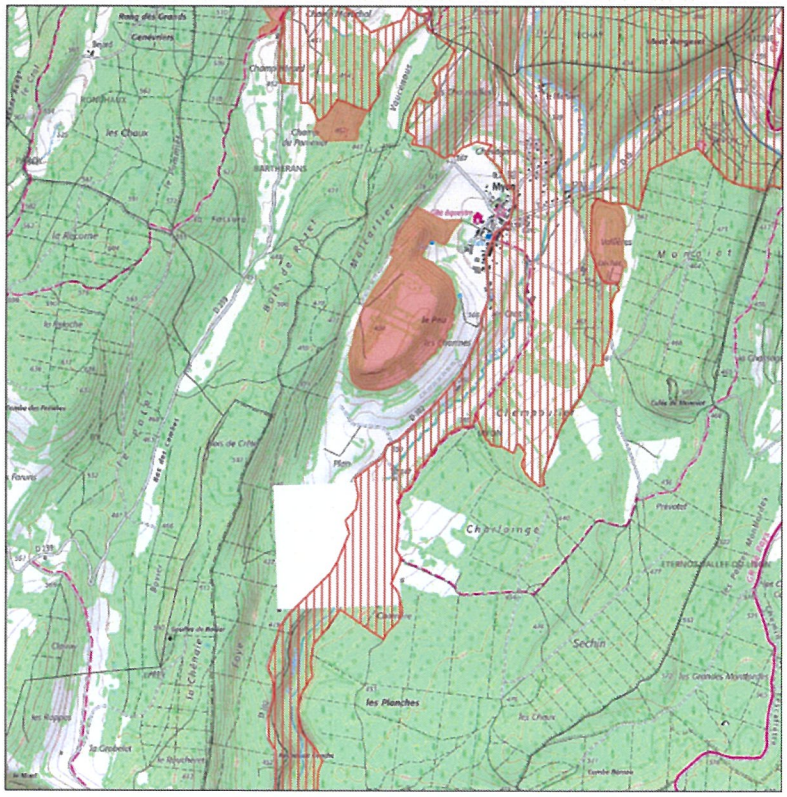
Après délibération, le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité des présents.

Validation du nouveau périmètre NATURA 2000

Madame le Maire expose aux membres présents la nouveau périmètre Natura 2000.

La zone spéciale de conservation et la zone de protection spéciale « Vallées de la Loue et du Lison » sont intégrées au réseau Natura 2000, respectivement au titre de la directive « Habitats, faune, flore » et de la directive « Oiseaux » pour la qualité de leurs milieux naturels et des espèces qu'elles abritent.

Le conseil valide à l'unanimité le nouveau périmètre.



Nouvelle convention CTG

Madame le Maire informe les conseillers qu'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030 a été signée entre la Communauté de Communes Loue Lison et la CAF du Doubs d'une part et les syndicats et les communes d'autre part.

Madame le Maire est invitée à signer cette convention, la commune de Myon étant partenaire.
Elle demande l'accord aux conseillers.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la nouvelle CTG.

Questions diverses

Retour sur les résultats de l'appel d'offres concernant l'aménagement de pistes forestières : Le marché d'appel d'offres, organisé par les services de l'ONF, a été attribué à l'entreprise ayant fait l'offre la plus basse. Trois entreprises ont répondu à l'offre : TP Clement Caillard, TP Mourot, TP Clerc. L'entreprise Clerc (ETA-TP Clerc Véronique) a été retenue pour un montant de 53 654.33 € HT soit 64 385.19 € TTC. Il est rappelé que ce projet est subventionné à hauteur de 65 %.

Des conventions d'usage ont été rédigées à l'attention des riverains du Pont du Ranch afin de gérer les contraintes qui seront liées aux travaux de remplacement du Pont au printemps prochain. Les riverains concernés seront invités en début d'année 2026 en mairie pour signer cette convention avec Madame le Maire.

- Le collège de Quingey demande une participation financière aux voyages scolaires prévu cette année ; N'ayant aucun enfant de Myon concerné, et après discussion, la commune ne donnera pas une suite favorable.

- Une demande d'achat pour 2 aspirateurs : Un pour l'entretien de la salle des mariages et salle du Conseil Municipal et l'autre pour l'entretien du premier étage de l'école. La demande d'achat est acceptée.

Retenez la date !

LA CEREMONIE DES VŒUX DE LA COMMUNE
aura lieu le

Dimanche 11 janvier 2026 à 11h00 à la salle de convivialité de Myon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

La commune de Myon présente ses sincères condoléances à la famille de Josette Garnier, originaire de Doulaize, qui a œuvré de longues années aux côtés de nos bénévoles de la bibliothèque communale pour accueillir chaque semaine les lectrices et lecteurs de nos villages et les enfants de notre école. Merci Josette.

Le Maire

Vionnet Sarah

La secrétaire

Boichut Yolande

MAIRIE DE MYON (Doubs)

Tél : 03.81.63.75.40
Email : mairie@myon.fr
Site : www.myon.fr